

Test n°9 S.E.S. - TES3 - Koeberlé

marjorie.galy@wanadoo.fr / http://www.toileses.org

1. Questions préparatoires :

a)	Définissez le taux de syndicalisation (document 1).	(3 points)
b)	Donnez la signification des valeurs en gras et soulignées. (document 1)	(2 points)
c)	Quel est l'impact de la hausse de la flexibilité du marché du travail sur le taux de syndicalisation ? (document 2).	(3 points)
2. Sujet à traiter :	Après avoir caractérisé le phénomène de la désyndicalisation, vous en analyserez les facteurs explicatifs.	(12 points)

Document 1 :

Syndiqués du public, syndiqués du privé, en 2004		
	Effectifs de syndiqués (en milliers)	Taux de syndicalisation (en %)
Etat, collectivités locales, hôpitaux publics	890	<u>15,1</u>
Entreprises publiques, Sécurité sociale	160	15,6
Entreprises privées	834	<u>5,2</u>
Total	1884	8,2

Source : INSEE, Enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages, 1996-2005.

Document 2 :

La faible syndicalisation des ouvriers et des employés, mais aussi des femmes et des jeunes, peut être reliée à la montée du chômage de masse et à la hausse de la flexibilité de la main d'œuvre. Les formes d'emploi flexibles sont de fait un obstacle à la participation syndicale : seul 2,4% des salariés en CDD ou en intérim et 6,1% des salariés en CDI à temps partiels sont syndiqués, contre 9,4% des salariés en CDI à temps complet. Les écarts sont encore plus importants lorsqu'un syndicat est présent sur le lieu de travail, ce qui peut conduire à s'interroger sur la capacité des organisations syndicales à représenter ces salariés. En 2004, les formes d'emplois flexibles concernent un quart des salariés, le tiers des femmes et des personnes de moins de 30 ans.

Source : Th. Amossé et M.T. Pignini, « *La transformation du paysage syndicale depuis 1945* », Données Sociales, 2006.